

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

-----  
n°07/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **06 février**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

**Présents** : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, MM. Philippe **DANGELY**, Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

**Procurations** : Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à Mme Christine **TROUBA**).

**Absents** : M. Axel **SIMIAN**, Mme Farah **GUILLAUMONT**, M. Philippe **MANTERO**.

Mme Pauline **BON** a été désignée Secrétaire de séance.

---

**Objet : SUBVENTIONS LIGUE CONTRE LE CANCER-PECHEURS A LA LIGNE-SOUTIEN A MAYOTTE.**

### Exposé du Maire

#### 1 – Soutien à Mayotte.

Le 14 décembre dernier, le cyclone CHIDO a dévasté l'île de Mayotte laissant la quasi-totalité de la population sans abris, sans eau et sans électricité.

Face à ce drame et à l'ampleur exceptionnelle des dégâts occasionnés, l'Association des Maires de France en partenariat avec notamment la Protection Civile et la Croix Rouge appelle les Communes et Intercommunalités de France à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte.

Nous vous proposons de faire un don de 1.000 € à la Protection Civile.

## 2 – Ligue Contre le Cancer – Année 2025.

Comme chaque année, nous avons été sollicités par le Comité de l'Isère de lutte contre le cancer pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2025.

Créé en 1958, ce Comité gère actuellement 7.169 adhérents encadrés par 146 bénévoles actifs, répartis au sein de 10 délégations locales ou cantonales. Ce Comité comprend par ailleurs 5 salariés (1 directrice, 1 assistante administrative, 2 psycho-oncologues et 1 assistant de gestion Recherche et Aide aux malades).

Nous vous proposons de lui attribuer une subvention de 1.000 €.

## 3 – Pêcheurs à la Ligne – Année 2025.

L'association des Pêcheurs à la Ligne de Pont de Chéruy a organisé le challenge de pêche de la Municipalité le samedi 23 novembre 2024. La Commune participant financièrement à cette manifestation, nous vous proposons d'attribuer une subvention de 750 € à cette association.

Cette somme couvrira une partie des frais engagés par l'association et notamment ceux concernant le déversement de truites dans la rivière.

Vous voudrez bien statuer.

---

### Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré attribue les subventions suivantes :

- Protection Civile ..... 1.000 €.
- Ligue Contre le Cancer (Comité de l'Isère) ..... 1.000 €.
- Pêcheurs à la Ligne de Pont de Chéruy ..... 750 €.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 10 février 2025  
Le Maire,

